Le repêchage se fera à Chambly, **dimanche le 28 septembre 2025** de 17h30 à 22h30.

Voici l'ordre du repêchage de cette année.



 $p.s.\ l$ 'ordre ne prend en considération les protections lorsqu'un DG se fait voler un joueur dans sa formation. BONNE CHANCE À TOUS!

Chaque participant est directeur général d'une concession qui comprend une équipe principale, jumelée à un club de la LNH, composée en tout temps de 10 avants, 5 défenseurs et 2 gardiens de but ainsi qu'une filiale de 7 joueurs. Les joueurs faisant partie de la filiale ne comptent pas au classement, ils constituent une réserve permettant aux DG's de les rappeler pour remplacer des blessés ou des joueurs non productifs au sein de l'équipe principale.

Le classement sera établi en comptabilisant les éléments suivants :

- 1 Le total des points de classement accumulés par l'équipe jumelle dans la LNH.
- 2 Pour chaque joueur d'avant et défenseur, le total de buts et passes excluant les tirs de barrages.
- 3 Pour chaque gardien de but, un nombre de points calculé en fonction des buts, passes, buts alloués, minutes jouées, du nombre d'arrêts et des blanchissages excluant les tirs de barrages. (Voir la section calcul du pointage des gardiens pour le détail)

Ajustements apportés à la formule des points des gardiens de but pour la saison 2024-2025. Calcul du pointage des gardiens de but selon la nouvelle méthode PoolABC2

- ➤ Shot against → nombre de points attribué pour chaque arrêt effectué par le gardien passe de +0.08 à +0.085
- Minute jouée → nombre de points attribué pour chaque minute jouée par le gardien passe de +0.01 à +0.015
- ➤ <u>Blanchissage</u> → nombre de points attribué pour chaque <u>blanchissage</u> par le gardien passe de +3 à +2
- ➤ But → nombre de points attribué pour chaque but par le gardien passe de +0 à +3
- Passe → nombre de points attribué pour chaque passe par le gardien passe de +0 à +2

Les points des joueurs sont calculés pour chaque semaine (**du lundi au dimanche suivant**), ces points sont portés au total de l'équipe seulement si le joueur fait partie de l'équipe principale pour la période concernée.

Les statistiques proviennent des applications interfaces de la NHL sur internet.

Coût d'inscription et prix aux gagnants

Le coût d'une concession est de 20 dollars (à revoir !). La cagnotte totale accumulée sera divisée parmi les 4 premiers DG's. Les trois premiers DG's seront respectivement ceux se trouvant à la première, deuxième et troisième position à la fin de la saison régulière. La 4^e position sera déterminée par l'entremise du pool des séries entre les DG's ayant terminés à la 4^e, 5^e et 6^e position lors de la saison régulière. Celui parmi ces 3 DG's cumulant le plus de point durant le pool des séries se verra octroyé la 4^e place.

Le montant total sera divisé selon la règle suivante :



Cette saison nous utiliserons la méthode PoolABC2 pour le calcul des points des gardiens de buts. Voir l'annexe pour de plus de détails concernant la formule de pointage pour les gardiens.

Ajustements apportés à la formule des points des gardiens de but pour la saison 2024-2025. Calcul du pointage des gardiens de but selon la nouvelle méthode PoolABC2

- ➤ Shot against → nombre de points attribué pour chaque arrêt effectué par le gardien passe de +0.08 à +0.085
- ➤ <u>Minute jouée</u> → nombre de points attribué pour chaque <u>minute jouée</u> par le gardien passe de +0.01 à +0.015
- ➤ <u>Blanchissage</u> → nombre de points attribué pour chaque <u>blanchissage</u> par le gardien passe de +3 à +2
- ➤ <u>But</u> → nombre de points attribué pour chaque <u>but</u> par le gardien passe de +0 à +3
- Passe → nombre de points attribué pour chaque passe par le gardien passe de +0 à +2

Voici la formule qui sera appliquée cette saison:

- Chaque DG protègera, selon sa liste de l'année précédente, 7 joueurs de son choix 1,
- Pas de maximum de joueurs volés par équipe.
- La liste de vos 10 avants + 5 défenseurs + 2 gardiens devra être donnée à la fin du repêchage.
- 7 crédits pour fin de repêchage durant la saison.

Lors de votre tour de repêchage vous aurez les options suivantes:

- 1- Repêcher un joueur d'une autre équipe non protégé
- 2- Repêcher un joueur de la liste qui vous sera remise
- 3- Repêcher tout joueur déjà repêché par la LNH
- 4- Repêcher un de vos propres joueurs (Sans protection par la suite car ce n'est pas un vol) et ce même si vous n'avez été victime d'aucun vol.

Si un DG vole un premier joueur dans votre club, vous ne pourrez pas protéger de joueur dans votre équipe avant qu'un deuxième vol dans votre formation ne soit effectué par un autre DG. Si ce cas arrive, vous pourrez alors décider de protéger ou non un joueur dans votre club sans aucune autre restriction. Cette règle ne s'applique que lors des deux premières rondes. Rendu à la troisième ronde, peu importe le nombre de joueur qu'un DG s'est fait voler, il pourra décider de protéger un joueur dans son club s'il se fait voler par un autre DG.

L'ordre de repêchage général est déterminé selon le classement final à la fin de la saison régulière, excepté pour le premier et deuxième choix du repêchage. Ceux-ci seront déterminés selon un tirage dont les chances d'obtenir le premier ou deuxième choix devront respecter les probabilités suivantes :

Position classement général	Probabilité 1 ^{er} choix	Probabilité 2 ^e choix
Dernier	35%	40%
Dernier +1	25%	30%
Dernier +2	20%	20%
Dernier +3	12%	10%
Dernier +4	8%	

Un premier tirage sera effectué pour le premier choix au repêchage selon les probabilités de la colonne *probabilité* 1^{er} *choix*. Celui le remportant ne sera pas éligible pour le tirage du deuxième choix et donc les nouvelles probabilités changeront pour celles de la colonne intitulée *Probabilité* 2^e *choix*.

Un tour spécial de repêchage sera fait pour les DG's qui veulent changer leur équipe. L'ordre sera le même que celui établi pour le classement général.

L'équipe sera composée des joueurs suivants: 10 avants, 5 défenseurs, 2 gardiens de but et 1 équipe jumelle de la NHL. La réserve sera composée de 7 joueurs à la discrétion de chacun des DG pour un total de 24 joueurs en tout.

Mouvements de joueurs/Changements

Chaque DG peut déplacer ses joueurs entre son équipe principale et sa filiale à sa guise. Il doit cependant respecter la catégorie du joueur afin que son équipe soit composée en tout temps de 10 avants, 5 défenseurs et 2 gardiens de but.

Tout DG peut utiliser ses crédits pour repêcher des agents libres (joueurs non sélectionnés lors du repêchage) au cours de la saison. Le DG doit alors libérer, immédiatement, un de ses joueurs afin de faire place au nouveau joueur.

Les mouvements de joueurs au sein de l'équipe principale doivent être annoncés au plus tard le dimanche à minuit⁷ (heure de tombée) et seront effectifs pour la <u>période</u> suivante. Tous changements/échanges après l'heure de tombée, prendront effets la semaine suivante.

Les changements peuvent être fait par EMAIL via le site web http://cyberquebec.ca/poolabc ou à lemichelduclos@gmail.com.

De plus, les premiers changements ne prendront effets que lorsque les données/stats de { NHL } seront disponibles⁶.

Transactions

Les transactions sont permises en tout temps, du début de la saison courante³ et ce jusqu'à la date limite des échanges de la LNH, à déterminer vers le 9 mars 2025. Les transactions peuvent avoir lieu en tout temps du lundi au dimanche mais ne prendront effet que la période lundi suivant.

Pendant la saison, un échange de joueurs au niveau de l'équipe principale doit obligatoirement tenir compte de la catégorie du joueur (minimum 10 avants, 5 défenseurs, 2 gardiens).

De plus, les transactions sont permises durant la saison morte⁴ sans restriction au niveau des catégories de joueurs.

Un échange peut comporter des choix de repêchages, des joueurs et des crédits. Vous avez jusqu'au dimanche 24:00⁷ pour effectuer des transactions (pour qu'elles puissent prendre effet la <u>période</u> suivante), sinon elles prendront effets la <u>semaine</u> suivante.

Suite au repêchage, s'il y a une/des transactions, elles seront inscrites (prendront effets) qu'à la fin de la 1^{ère} semaine (le lundi suivant) ou lorsque les "stats" seront disponibles⁶.

Pool ABC

- 1- La date limite de remise de la liste de **protection initiale** (7 joueurs) est : Vendredi à 17 :00 (précédant), si le repêchage à lieu le lundi/mardi Dimanche à 24 :00 (précédant), si le repêchage à lieu le mercredi/jeudi/samedi/dimanche
- 2- Votre **alignement initial** (10 avants + 5 défenseurs + 2 gardiens) doit être remis au plus tard à 19 :00 avant le début de la saison de la LNH, ou à la fin du repêchage, s'il (le repêchage) a lieu après le début de la saison de la LNH.
 - → Donc, cette année, étant donné que la saison de la LNH débute vendredi le 4 octobre à 19 :00, on devra remettre notre liste complète, au plus tard, dimanche le 20 septembre 2025 à 24 :00.
- 3- Le début de la saison courante débute le 7 octobre, soit après le repêchage du 28 septembre 2025.
 - → Donc, cette année, le début de notre saison est le 6 octobre 2025.
- 4- La saison morte est la période entre la fin de saison⁵ de l'année précédente et le début de la saison courante avant la date limite des protections (7).
- 5- La fin de la saison est la même que celle de la LNH. À la fin de la saison, tous les crédits (de tous les DG's) tombent à zéro.
- 6- La 1^{ère} semaine se termine un dimanche, lorsque les "stats" sur { NHL } seront disponibles. De plus, elle doit inclure une semaine complète d'activité (**minimum 4 jours**)
 - → Donc, cette année, la 1ère semaine se terminera dimanche le 12 octobre 2025.
- 7- L'heure de tombée est le dimanche à 24 :00 (même si c'est un jour férié). Dans le cas d'un jour férié, vous n'avez qu'à envoyer vos changements le vendredi précédent (ou semaine précédente).
- **8-** ?? Toute transaction entre DG (échange) doit être approuvée par +50% des DG's non impliqués dans les échanges.

Annexe

Calcul du pointage des gardiens de but selon la méthode PoolABC

p.s. A shot against -> nombre de points attribué pour chaque arrêt effectué par le gardien!

BASE DU CALCUL POUR GOALER SAISON 21-22

FOR GOALIES ONLY

A minute played = 0.01 points A shot against = 0.06 points = -0.60 points*** A goal allowed

*you lose 0.60 points for each goal allowed. Empty net goals do NOT

count against your goalies!

Example: If a goalie has 40 shots against, which is worth 40 times 0.06 = 2.4 points; allows 4 goals, which is worth -2.4 (4 times -0.06); and plays 60 minutes (worth 60 times 0.01 = 0.6); then he earns 2.4 minus 2.4 plus 0.6, which totals 0.6. If a goalie has a better save percentage than 90%, he will earn more for that game; a lower save percentage will lower his points. Once again, our computer system does all the figuring - you just watch

Paramètre 1 : nouveau calcul avec bonis blanchissage +3

Paramètre 2 : nouveau calcul modifié GA -0.5 au lieu de -0.6 avec bonis blanchissage +3

Paramètre 3 : nouveau calcul modifié GA -0.5 avec bonis +2

Paramètre 4 : nouveau calcul modifié GA -0.7, tirs (0.08), blanchissage 3 Paramètre 5: nouveau calcul modifié GA -0.7, tirs (0.08), blanchissage 2

Goalers	GP	%	SO	Calcul	Paramètre	Paramètre	Paramètre	Paramètre	Paramètre
				20-21	1	2	3	4	5
Grubauer	40	.922	7	84 pts	58	66	58	70	63
Fleury	36	.928	6	74	56	63	57	68	62
Varlamov	36	<mark>.929</mark>	7	74	<mark>60</mark>	67	60	73	66
Vasilevskiy	42	.925	5	71	59	<mark>68</mark>	<mark>63</mark>	<mark>74</mark>	<mark>69</mark>
Hellebuyck	<mark>45</mark>	.916	4	54	51	62	58	67	63
Binnington	42	.910	0	36	32	43	43	45	45
Demko	35	.915	1	27	35	45	44	48	47
Gibson	35	.903	3	28	31	41	38	38	35
Korpisalo	33	.894	0	7	13	23	23	22	22
C Hart	27	.877	1	0	8	16	15	13	12

Blanc = top 5 saison 20-21

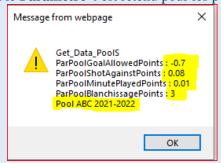
Gris pâle = bonne saison dans une mauvaise équipe

Gris foncé = mauvaise saison

Modifications aux stats selon paramètre 5 :

Grubauer : 84 → 63 (-21) Binnington : 36 → 45 (+9) Fleury: 74 -> 62 (-12) Demko : 27 → 47 (+20) Varlamov : 74 → 66 (-8) Gibson : 28 → 35 (+7) Vasilevskiy : 71 → 69 (-2) Korpisalo : 7 → 22 (+15) Hellebuyck : 54 → 63 (+13) Hart : 0 → 12 (+12)

Le calcul selon le **Paramètre 4** est retenu pour les points des gardiens de buts.



p.s. <u>ParPoolShotAgainstsPoints</u> \rightarrow nombre de points attribué par <u>arrêt effectué</u>.

p.s. ParPoolShotAgainstsPoints → 0.08 * (nombre de tirs – nombre de buts)

Calcul du pointage des gardiens de but selon la méthode PoolSCGM

Le pointage des gardiens de but est calculé individuellement selon la moyenne du gardien et le nombre de minutes durant lesquelles il a gardé les buts. La formule consiste à prendre la moyenne globale de l'ensemble des gardiens de la LNH (2.608 pour la saison 2007-2008) moins la moyenne du gardien, additionner 0.8 et multiplier le résultat par le nombre de parties jouées par le gardien (nombre de minutes jouées / 60).

Chaque blanchissage vaudra en plus un boni de 3 points.

Exemple: En 1993-94, Mike Vernon a gardé les buts durant 2798 minutes et a eu une moyenne de 2.81 avec 3 blanchissages. Le calcul serait le suivant : (((3.20-2.81)+0.8)*(2798/60))+(3*3) = 65 points

La méthode Pool**SCGM** a été utilisée pour le calcul des points des gardiens de buts dans les années passées jusqu'en 2020-2021.